

Jean Charest déclare la guerre à la jeunesse québécoise!

PAR DEPLHINE LABRECOUE-SYNNOTT, ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

Actuellement, le gouvernement provincial attaque de plein front les jeunes du Québec : dans son dernier budget, il annonce une hausse des frais de scolarité à l'université de 325\$ de plus par année pendant cinq ans. // **Au total, cela signifie que les frais vont passer de 2 168\$ à environ 3 793\$ par année.**

Cette hausse annonce la fin des études pour plusieurs, le travail à temps partiel et l'endettement pour d'autres. Ça signifie aussi, pour ceux et celles qui ne sont pas encore entré-e-s à l'université, la nécessité de faire un choix de programme basé sur la « rentabilité » plutôt que sur la passion ou encore la curiosité. // **Pour le gouvernement, les arts, l'histoire, la philosophie: ça ne rapporte rien! Mieux vaut aller étudier en gestion ou en médecine!**

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que Charest s'en prend aux étudiants et aux étudiantes: en 2007, il a haussé les frais de scolarité de 50\$ par session, le tout durant 10 sessions (pour un total de 500\$). Cette hausse finira l'an prochain, et, selon une étude du Ministère de l'Éducation lui-même, elle aura jeté hors des bancs de l'école 6 000 étudiantes et étudiants. // **Ces jeunes devront plutôt travailler durant plusieurs années afin de pouvoir se payer un retour à l'école.**

« Oui mais! Le gouvernement n'a pas le choix : les universités manquent d'argent et il faut bien que les étudiants et étudiantes contribuent! »

NON!

Les universités ne manquent aucunement d'argent; celui-ci est plutôt mal distribué.

Voici où l'argent est plutôt dirigé :

2. Aussi, comme les universités agissent de plus en plus comme des entreprises, elles investissent une somme considérable dans des campagnes de recrutement (publicité, kiosques, etc.). Nous ne devrions cependant pas nous « faire recruter » par les universités: nous devrions être considéré-e-s comme des étudiants et étudiantes et non pas comme des clients.

1. Au lieu d'investir cet argent directement dans les salles de classe (matériel, salaire des professeurs, etc.), le gouvernement préfère le diriger vers la recherche universitaire. La majorité de l'argent sert donc à acheter le matériel nécessaire aux professeur-e-s non pas pour enseigner, mais bien pour les aider dans leur recherche.

3. Finalement, une grande partie du montant est versée dans d'énormes salaires pour les membres de la direction, ou en bonus aux « amis » du gouvernement.

Vous vous demandez sans doute :

« Mais pourquoi le gouvernement fait-il de tels choix? »

La réponse est simple : plus les années passent et plus les gens au pouvoir considèrent que l'éducation n'est pas un droit dont tout le monde devrait profiter, mais plutôt un privilège qui se mérite. Les étudiants et étudiantes ne devraient pourtant pas être discriminé-e-s en fonction des revenus de leurs parents ou encore du programme dans lequel ils et elles veulent aller!

On ne peut pas laisser passer cette seconde offensive. Si les frais sont aussi bas au Québec par rapport au reste du Canada, c'est parce que des gens ont cru que l'éducation pouvait et devait être un droit accessible à tous et toutes.



Changer le monde, ici d'abord...

PAR PHILIPPE LAPOINTE, ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

Il est fréquent d'entendre que les jeunes sont les porteurs et porteuses du changement. Des organisations comme Oxfam Québec nous approchent pour faire partie de grands projets autant en Afrique, en Amérique Latine, qu'en Asie. Agir pour transformer le monde semble alors à notre portée.

Cependant, changer le monde ne doit pas toujours se faire à 10 000 km de chez soi. Ici, on a aussi besoin d'agir. Les inégalités de l'économie et du système politique mondial affectent aussi votre voisinage, votre école et tout ce qui vous entoure.

Des gens militent près de chez vous dans divers milieux

Alors que les organisations internationales vous proposent de porter le changement à l'autre bout du monde, pensons d'abord à ce qui peut être fait ici.

pour améliorer notre société. Entre autre, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) agit et s'intéresse aux enjeux étudiants, féministes, sociaux et écologistes. Organisation entièrement formée d'étudiants et d'étudiantes, l'ASSÉ ouvre la voix pour que les jeunes soient écoutés et contribuent aux grands enjeux de société. Ce sont les membres d'associations étudiantes affiliées qui décident de ses orientations, coordonnent les actions, se réunissent pour discuter des enjeux et agissent au niveau local, de façon concrète.

J'entends déjà quelques-uns et unes répliquer que les gens dans les pays en développement ont davantage besoin d'aide que votre voisin, mais les luttes locales peuvent avoir

une portée mondiale. Faire une campagne sur des enjeux locaux, c'est s'entendre avec les gens qui nous entourent de la nécessité d'agir afin de défendre des principes, idéaux et besoins. Une fois que l'on est convaincu de la pertinence d'agir au local, pourquoi ces principes ne s'«exporteraient» pas à travers le monde?

Par exemple, lutter pour l'accès à l'éducation gratuite et de qualité au Québec, c'est d'abord et avant tout, lutter pour le droit à l'éducation pour tous, peu importe où dans le monde. Seulement, dans le cadre politique, juridique et à cause des frontières nationales, l'ASSÉ priorise les actions au Québec, tout en défendant un enjeu qui est mondial. Cela permet aux membres de l'ASSÉ de participer à un mouvement qui existe partout dans le monde. Par leurs actions, les membres de l'ASSÉ influencent les politiques en éducation et peuvent avoir un impact à travers le monde.

L'offensive du parti libéral contre le droit des étudiants et étudiantes du Québec à une éducation gratuite et de qualité n'est applicable qu'au Québec. L'Angleterre, les États-Unis, l'Australie et la plupart des pays en développement, entre autres, connaissent une augmentation faramineuse des coûts d'accès à l'éducation. En mettant un frein à cette logique qui brime l'accès à l'éducation, nous contribuons à une lutte mondiale.

Alors que les organisations internationales vous proposent de porter le changement à l'autre bout du monde, pensons d'abord à ce qui peut être fait ici. Votre association étudiante sera un milieu merveilleux pour des actions concrètes et pour avoir un mot à dire sur des enjeux locaux.

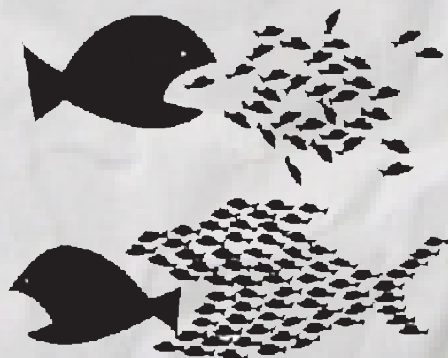
Qu'est-ce qu'une association étudiante?

Dans les cégeps et les universités du Québec, les étudiantes et les étudiants sont pour la plupart regroupés en associations étudiantes. Qu'est-ce qu'une association étudiante? C'est la structure où les étudiants et étudiantes partageant quelque chose en commun (d'un même programme d'étude ou d'une même école) se rassemblent. Dans quel but? Afin de défendre les intérêts qui leur tiennent tous et toutes à cœur. Même si ces regroupements rassemblent souvent des milliers de personnes, n'importe qui peut dire son mot grâce aux **assemblées générales**. Au cours de ces assemblées, les membres se réunissent afin de proposer, débattre et voter sur toutes les actions que fera l'association.

même panier, les membres (étudiants et étudiantes) peuvent ensuite décider par vote, en assemblée générale, de quelle façon ils et elles souhaitent l'utiliser.

C'est le **conseil exécutif** (formé d'étudiants et d'étudiantes élu-e-s) qui a pour tâche de s'assurer que les choses votées soient bel et bien mises en place. Le conseil exécutif est l'équivalent du conseil étudiant au secondaire, à l'exception qu'il ne prend que de petites décisions peu importantes; dès qu'une décision importante est à prendre, il doit consulter les membres de l'association en convoquant une assemblée générale.

Bien que la majorité des écoles secondaires aient un conseil étudiant, elles ne fonctionnent habituellement pas sous un principe d'association. En faisant en sorte que tous les élèves de l'école votent sur ce que font leurs représentants et représentantes, ces derniers et dernières vous «représenteraient» alors vraiment, car les décisions viendraient de vous tous et toutes réunies! Ça, c'est une vraie démocratie!



Pour être membre de son association, chaque individu doit payer un montant qui est fixé par l'assemblée générale. En concentrant cet argent dans le

Parce qu'ensemble on peut faire une différence!

Si vous comptez fréquenter l'un de ces cégeps l'an prochain, vous serez membre de l'ASSÉ. Informez-vous à votre association étudiante si vous souhaitez participer à la lutte contre la hausse des frais de scolarité!
Cégep de Matane - Cégep de Drummondville - Collège de Sherbrooke
- Cégep de St-Jérôme - Collège Lionel-Groulx - Collège de Maisonneuve - Cégep Marie-Victorin - Cégep St-Laurent



MERCI DE FAIRE PASSER CE JOURNAL AVANT DE LE RECYCLER.

ultramatum

express

spécial

Secondaire!